



VILLE DE CILAOS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2023

Les affaires suivantes ont été débattues :

N°	AFFAIRES	DECISION	
		ADOPTEE	REJETEE
1	Approbation du contenu de la rédaction du procès verbal des délibérations du Conseil municipal du 29 août 2023	✓	
2	Décision Modificative n° 2 au budget principal de la Commune de Cilaos	✓	
3	Constitution d'une provision à hauteur de 100 % destinée à couvrir les créances non recouvrées au 31 décembre 2021	✓	
4	Approbation de la convention opérationnelle d'acquisition foncière n° 24 23 01 qui annule et remplace la précédente entre la Commune de Cilaos et l'Etablissement public Foncier de la Réunion (EPF Réunion) pour l'acquisition des biens cadastrés AI 2004-2334	✓	
5	Approbation et autorisation de signature du Contrat Local de Santé 2023-2028 de la ville de Cilaos	✓	
6	Modification du tableau des emplois des titulaires – Création de postes	✓	
7	Création d'emploi permanent	✓	
8	Modification de la délibération du 29 août 2023, affaire n° 16, relative à la voirie communale à vocation de desserte agricole – Allée Saint Christophe – Demande de financement au titre du FEADER 2023-2027	✓	
9	Modification de la délibération du 29 août 2023, affaire n° 17, relative à la voirie communale à vocation de desserte agricole – Chemin Plateforme – Demande de financement au titre du FEADER 2023-2027	✓	
10	Modification de la délibération du 29 août 2023, affaire n° 18, relative à la voirie communale à vocation de desserte agricole – Chemin du Thé – Demande de financement au titre du FEADER 2023-2027	✓	
11	Modification de la délibération du 29 août 2023, affaire n° 19, relative à la voirie communale à vocation de desserte agricole – Chemin du Réservoir – Demande de financement au titre du FEADER 2023-2027	✓	

12	Modification de la délibération du 29 août 2023, affaire n° 20, relative à la voirie communale à vocation de desserte agricole – Chemin Corbeille d’Or – Demande de financement au titre du FEADER 2023-2027	✓	
13	Modification de la délibération du 29 août 2023, affaire n° 21, relative à la voirie communale à vocation de desserte agricole – Chemin Morel – Demande de financement au titre du FEADER 2023-2027	✓	
14	Création d’emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d’activité	✓	

Les affaires sont consultables au secrétariat général ou sur le site internet de la ville.

**Le Maire,
Jacques TECHER**

